AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP -7-4-72 207833

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Supplément N° 3 au N° 138
30 Mars 1972

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

TAVELURE DU POIRIER

Les dernières averses répétées que nous avons subies depuis le 26 Mars ont entretenu une humidité prolongée au niveau des jeunes organes particulièrement sensibles aux premières attaques de la maladie. Les toutes premières contaminations ont ainsi été enregistrées, notamment les 27, 28 et 29 Mars. Les vergers traités avant ces dates étaient alors protégés.

Malgré le rafraichissement sensible qui a accompagné les pluies, la végétation évolue sensiblement développant de nouvelles surfaces végétales réceptives aux prochaines contaminations. De plus, ces pluies répétées peuvent avoir amoindri en grande partie la valeur de la protection appliquée avant le 26 Mars.

Se montrer vigilant d'autant plus que les projections d'ascospores sont déjà importantes et peuvent s'amplifier en cas d'humidité prolongée accompagnée de temps doux.

Assurer une protection parfaite des vergers dans les jours à venir à l'approche d'une nouvelle série de pluies. Les arbres parvenant au stade E à E2 deviennent particulièrement sensibles aux attaques de la Tavelure.

TAVELURE DU POMMIER

La situation d'ensemble est assez identique à ce qui a été exposé plus haut. Les premières projections d'ascospores ont été enregistrées au cours des dernières averses et par la même les premières contaminations. Si le nombre de spores recueillies est encore relativement modéré, ces dernières sont en augmentation et l'intensité des projections ne peut que s'accroitre en cas d'humidité prolongée. Les risques de contaminations sont donc évidents à chaque pluie ou rosée importante. Un adoucissement des températures entrainera lui aussi une aggravation des risques de contamination.

L'évolution de la végétation ainsi que les dernières pluies ont réduit en partie l'efficacité du dernier traitement.

Assurer, là aussi, une protection parfaite des vergers dans les jours à venir contre toutes nouvelles contaminations possibles.

SE RAPPELER QUE d'une manière générale, 15 à 20 mm de pluie continue ou 20 à 25 mm de pluies cumulées ou même 10 mm en une heure peuvent entraîner le lessivage des dépôts fongicides et nécessiter le renouvellement du traitement précédent sans attendre un avis de la Station.

OIDIUM DU POMMIER :

Le dernier rafraichissement a été sans aucun doute défavorable à la progression du mycélium dans les pousses oidiées restantes.

Il faut signaler à propos de l'emploi des soufres

L'emploi des soufres mouillables est nocif sur les populations d'arthropodes auxilliaires tels que typhlodromes (acariens), Authocoris nemorum (punaises prédatrices d'araignées rouges) et toxique pour Aphelinus mali, parasite du puceron lanigère.

Ces soufres mouillables combinés avec des fongicides organiques de synthèse peuvent entraîner les pullulations d'araignées rouges, si les applications sont trop souvent répétées.

Quant à l'emploi des Soufres sublimés fluents, ceux-ci ont une nette action regressive sur les populations de Panonychus ulmi.

Tournez s'il vous-plait. .../...

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-PICARDIE, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

11

PUCERON VERT DU POMMIER - CHENILLES DEFOLIATRICES

Les premières éclosions ont été observées dans les vergers à la faveur du réchauffement de la seconde décade de Mars. Pratiquement stoppées ces derniers jours par suite du temps frais et pluvieux, ces dernières pourraient reprendre à la suite d'un réchauffement à venir. Observer alors les vergers afin de juger de l'opportunité d'une intervention.

PROTECTION DES ABEILLES

Il est rappelé que l'emploi des pesticides présumés dangereux pour les abeilles est interdit pendant la période de pleine floraison des arbres fruitiers, des plantes cultivées ou adventices présentes et mellifères. Il est d'ailleurs prudent de cesser tout traitement à l'aide de ces produits dès le début de la floraison. Sont cependant autorisés les insecticides suivants reconnus non toxiques pour les abeilles : pyréthrines synergisées, roténone, endosulfan, toxaphène et polychlorocamphane, diéthion, phosalone, chinométhionate, chlorfenamidine, dicofol, tétradifon, tétrasul, thioquinox.

GRANDES CULTURES

MELIGETHE SUR COLZA D'HIVER

Se reporter aux indications énoncées dans notre précédent bulletin. Observer attentivement les cultures en cas de réchauffement.

Dernière note : Supplément N° 2 au N° 138 en date du 24 Mars 1972.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. CONCÉ et D. MORIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire "NORD PICARDIE"

P. COUTURIER